

Qui veut tuer Centre Inffo ?

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ [mbeaugas](mailto:mbeaugas@force-ouvriere.fr)
@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2025, le Sénat a adopté un amendement visant à réduire fortement la dotation de Centre Inffo de 1,15 million d'euros. Cette association, dotée d'une mission de service public, livre une expertise juridique et technique aux acteurs de la formation professionnelle. Autrement dit, elle élabore, capitalise et diffuse l'information et la documentation.

Alors que Centre Inffo a, à nouveau, fait la démonstration de son utilité à travers l'organisation de la 19ème Université d'Hiver de la Formation Professionnelle réunissant notamment la Ministre du Travail et de l'Emploi, les interlocuteurs sociaux, les Opérateurs de compétences, les Associations de transitions professionnelles, le Conseil en évolution professionnelle, les organismes de formation, les représentants du Gouvernement, Force Ouvrière estime qu'une telle mesure d'économie est inexplicable et injustifiée.

Pire encore, une telle baisse de budget conduirait à la déstructuration et au dysfonctionnement de Centre Inffo, et par voie de conséquence à la dégradation des conditions de travail des salariés. De surcroît, cela nuirait à la qualité des travaux menés.

C'est pourquoi Force Ouvrière revendique la suppression de cet amendement lors de la commission mixte paritaire qui se réunira à partir de jeudi et le maintien de la dotation de Centre Inffo.

Paris, le 27 janvier 2025